

Saint-Amand-de-Coly et Castelnaud-la-Chapelle officialisent leur classement parmi Les Plus Beaux Villages de France



permis d'officialiser et de célébrer comme il se doit le classement du village, prononcé le 1er juillet 2007. Ce sera chose faite le **samedi 17 septembre** prochain à **17h30** puisque le **maire** de Saint-Amand-de-Coly, **Claude VILATTE**, accueillera le **Président de l'association Les Plus Beaux Villages de France, Maurice CHABERT**, maire de Gordes dans le Vaucluse, pour procéder à la **signature officielle de la «Charte Qualité»**, contrat d'engagement entre la commune et l'association. Il profitera de cette journée de fête pour **ouvrir au public le sentier d'interprétation du village**.

Le **député de la circonscription, Germinal PEIRO**, fera ainsi d'une pierre deux coups et aura la fierté, ce week-end des 17 et 18 septembre prochains, de **célébrer le classement de Saint-Amand-de-Coly** mais aussi celui de la commune de **Castelnaud-la-Chapelle** dont il est le maire ! Situé à une dizaine de kilomètres de Sarlat en surplomb du confluent entre la Dordogne et le Céou, le village avait remporté les suffrages de la Commission Qualité réunie le 9 octobre 2010 à Montsoreau (Maine-et-Loire). Outre la richesse patrimoniale indéniable de Castelnaud représentée par son château médiéval, les membres de cette instance très sélective avaient également salué la qualité d'ensemble du bâti et les efforts de mise en valeur de la commune. Le **dimanche 18 septembre à 11h**, Germinal PEIRO recevra donc à son tour le Président Maurice CHABERT et, en présence des habitants et des nombreux invités, **plantera un mai** pour fêter l'événement, comme le veut la tradition !

www.lesplusbeauxvillagesdefrance.org

Qualité, notoriété, développement

Préserver et valoriser le patrimoine de ces lieux d'exception pour accroître leur notoriété et susciter ainsi leur développement économique, tels sont en effet les objectifs de l'association des Plus Beaux Villages de France depuis sa création en 1982. Aujourd'hui, le réseau national compte **156 villages** répartis dans **21 régions** et **69 départements**, dont **15 villages en Aquitaine** :

- **Dordogne** : Belvès, Beynac-et-Cazenac, Castelnaud-la-Chapelle, Domme, Limeuil, Monpazier, La Roque-Gageac, Saint-Amand-de-Coly, Saint-Jean-de-Côle et Saint-Léon-sur-Vézère.
- **Lot-et-Garonne** : Monflanquin et Pujols-le-Haut.
- **Pyrénées-Atlantiques** : Ainhoa, La Bastide-Clairence et Sare.



Samedi 17 et dimanche 18 septembre prochains, les villages de Saint-Amand-de-Coly et de Castelnaud-la-Chapelle (Dordogne) signeront la «Charte Qualité» des Plus Beaux Villages de France afin d'officialiser leur classement, obtenu respectivement en 2007 et 2010, au sein de ce réseau de 156 communes.

A une dizaine de kilomètres de Lascaux, réputée pour son abbaye considérée comme la plus belle église fortifiée du Périgord, la petite bourgade de **Saint-Amand-de-Coly**, avec ses murs de pierre blonde et ses toits de lauze, avait également séduit les membres de la **Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France** par son unité architecturale remarquable. Les caprices de calendriers d'élus n'avaient pas encore



Comment devient-on l'un des Plus Beaux Villages de France ?

Avant d'obtenir le « sacre », Saint-Amand-de-Coly et Castelnau-la-Chapelle ont du, comme les **20% seulement des communes candidates** qui voient leur demande aboutir favorablement, passer **trois épreuves incontournables**. Dans un premier temps, la commune sollicitant le classement doit répondre à **3 critères éliminatoires** : avoir une population agglomérée inférieure ou égale à 2 000 habitants, 2 sites ou monuments protégés (Monument Historique...) et attester de sa volonté d'adhésion par délibération municipale. Si ces trois conditions sont remplies, la demande est recevable et le village fait alors l'objet d'une **expertise sur site** permettant, à l'aide d'une **grille de 27 critères**, d'évaluer sa qualité patrimoniale, architecturale, urbanistique et environnementale ainsi que ses efforts de mise en valeur. Enfin, le compte-rendu d'expertise est présenté devant la **Commission Qualité** de l'association qui a seule pouvoir de prononcer les décisions de classement. C'est la signature de la « **charte Qualité** », contrat d'engagement entre l'association et la commune candidate, qui officialise le classement de cette dernière.

CONTACTS PRESSE

Mairie de Saint-Amand-de-Coly :

Claude VILATTE, Maire
Tél : 05 53 51 47 85
Courriel : mairie.st.amand.coly@perigord.tm.fr

Mairie de Castelnau-la-Chapelle :

Germinal PEIRO, Maire
Tél : 05 53 29 51 21
Courriel : mairie.castelnau@wanadoo.fr

Association Les Plus Beaux Villages de France :

Anne GOUVERNEL, chargée de communication
Tél : 04 73 29 39 97 / 06 15 31 63 36
Courriel : anne.gouvernel@lesplusbeauxvillagesdefrance.org

PROGRAMME

Samedi 17 septembre 2011 - Saint-Amand-de-Coly

- **14h30** : Ouverture au public du sentier d'interprétation
- **16h30-17h30** : Visite guidée du village (*RDV mairie*)
- **17h30** : Cérémonie officielle de signature de la Charte Qualité et réception (*vieil hôpital*)

Dimanche 18 septembre 2011 - Castelnau-la-Chapelle

- **9h30** : Visite guidée du village
- **11h** : Cérémonie du mai (*place du Tournepique*)
- **11h30** : Cérémonie officielle de signature de la Charte Qualité et réception (*place du Tournepique ou salle des fêtes*)

